

A Montflours, le 20 mai 2025.

FORMATION PIEGEAGE

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes inscrits à la formation concernant le piégeage des espèces classées susceptibles d'occasionner des dégâts. **Cette formation comporte des frais d'inscription d'un montant de 10 euros**, et se déroule sur 2 jours (2 x 8 heures). Cette année les dates retenues pour cette dernière sont les :

Lundi 16 et mardi 17 juin 2025

**de 9h00 à 18h00
au siège de la Fédération
La Vigneule - 53240 MONTFLOURS**

**Les places étant limitées à 40 personnes maximum, un mail vous sera envoyé pour confirmer votre inscription.
Les inscriptions se font en fonction de la date d'arrivée des coupons-réponses.**

Réponse souhaitée avant le 10 juin 2025.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de la Fédération,
P. de FERRIERE

**N.B. Apporter : - stylo et papier pour notes.
 - tenue d'extérieur pour sortie sur le terrain (samedi).
 - repas pour chaque midi.**

COUPON-INSCRIPTION

NOM PRENOM : _____

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone : _____ Adresse mail : _____

Date de naissance : _____ (obligatoire)

- s'inscrit pour la session piégeage des :

- Lundi 16 et mardi 17 juin 2025 OUI - NON

Joindre le chèque de 10 Euros à l'ordre de la Fédération des Chasseurs de la Mayenne

**La Vigneule 53240 MONTFLOURS
Tél 02 43 53 09 32 Fax 02 43 67 16 96
fdcm@chasseurs53.com www.chasse53.fr**

Bureaux ouverts du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30